

► communiqué de presse

05.07.2018

La Protection civile recrute : osez-vous vous engager pour notre sécurité ?

Correspondant : Ophélie Boffa

T : 02 500 25 88

E-Mail : ophelie.boffa@ibz.fgov.be

M : 0470 32 67 39

## La Protection civile recrute : osez-vous vous engager pour notre sécurité ?



La Protection civile lance une campagne sur les réseaux sociaux afin de recruter 41 nouveaux sapeurs professionnels pour ses unités de Crisnée et de Brasschaat. Toutes les personnes en possession d'un Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) sont invitées à postuler jusqu'au 31 juillet 2019 via Selor.

La Protection civile est un service de secours fédéral qui vient en aide à la population lors de catastrophes. Ses équipes interviennent avec des moyens spécialisés pour renforcer l'action des pompiers, de la police et d'autres autorités (gouverneurs, bourgmestres, ...). Seuls les services de secours et les autorités peuvent contacter directement la Protection civile.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Protection civile a été centralisée en deux unités : Crisnée (Province de Liège) et Brasschaat (Province d'Anvers). Ces centres d'expertise se complètent efficacement pour effectuer leurs missions sur tout le territoire belge, renforçant ainsi les moyens opérationnels des autres services de secours. Depuis la réforme, les missions de la Protection civile sont regroupées en quatre spécialités : CBRN (Chemical, Biological, Radiological and Nuclear), SAR (Search And Rescue), HTD (Heavy Technical Deployment) et ICM (Information & Communication management). La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur.

La Protection civile intervient notamment en cas de :

- Accidents et pollutions impliquant des **substances chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires**.
- **Sauvetage de personnes** (sauvetage et déblaiement de personnes ensevelies sous des décombres, sauvetage de personnes en eaux vives, désincarcération lourde spécialisée, ...).
- **Inondations** à grande échelle (colmatage et renforcement de digue, pompage de haute capacité, ...).
- **Appui à la gestion de crise** (drone et robot d'observation et de mesure, mise à disposition de moyens de télécommunication et d'un poste de commandement des opérations, ...).



Rue de Louvain 1  
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11  
F 02 500 23 65

- **Missions judiciaires** à la demande de la police ou des autorités judiciaires (recherche de personnes disparues, démantèlement de laboratoires de drogue ou de plantation de cannabis, ...).
- **Incendies de grande ampleur** dans des bâtiment industriels, des tunnels, des parkings souterrains ou en forêt.
- ...

Les personnes qui souhaitent travailler à la Protection civile mais qui ne disposent pas encore d'un Certificat d'aptitude fédéral (CAF) peuvent s'inscrire via [ce site web](#) pour participer aux trois épreuves du CAF : le test de compétences, le test d'habileté manuelle et les épreuves physiques. Une fois les tests du CAF réussis, le candidat pourra postuler aux postes vacants tant auprès de la Protection civile qu'au sein des zones de secours.

Plus d'information sur l'offre d'emploi : [www.protectioncivile.be/jobs](http://www.protectioncivile.be/jobs)



Rue de Louvain 1  
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11  
F 02 500 23 65